

Resp. client:
N° commande.
N° client: 75864
Pers. cont.:
Tél.: -
Fax: -
GSM: -
e-mail: sprlolierramon@skynet.be



Organisme de contrôle a.s.b.l.

ProKo.: LS01
N° rapport : 5191257
N° rapp. prov.:
Date: 26/04/2019

Client / Mandant :
SPRL OLIVIER RAMON
RUE DE FISENNE 4
6940 OPPAGNE

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BT DE RACCORDEMENT DEFINITIF ou RESIDENTIEL
(exécuté sous l'accréditation BELAC suivant procédure interne QPRO/ELE/001, §7.3)

GENERALITES

Appareil/Install. ID: Type d'installation: nouvelle Type de locaux: maison
Lieu de contrôle: BRUMINX RE DES FAGNES 29 FERRIERES 4190
Type de contrôle: examen de conformité Selon RGIE Art. 86/270
Date du contrôle: 26/04/2019 Contrôle suivant dans 300 mois, ou avant le 30/04/2044 Contrôleur: TRIBOLET JEAN-PAUL
Propriété de: -BRUMINX
Installateur: -SPRL OLIVIER RAMON
T.V.A.: -0887222970 Carte-ID : - Délivré à : - Date: -

DESCRIPTION

EAN n°: - N° compteur: -16151894 Index I: -288 Index II: -231
Raccordement: réseau souterrain au aérien Fourreau: placé Plaque d'isolat.: présente
Tension de serv.: 3 x 400V + N Protection max.: 63A Protection princ.: 20A Interr.: aut. GRD
Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: EXVB nombre conduct.: 4 section: 10 mm²
Câble de raccordement au réseau: type câble: EXVB nombre conduct.: 4 section: 16 mm²
Electrode de terre: type: PIQUETS section: 16 mm² Résistance de dispersion: 28 Ohm
Interrupteur Diff.: Général: 4p 63A/300mA est plombé: en ordre Diff. Supplém.: 4P40A300MA+4P40A30MA
Fonct. bouton d'essai: en ordre boucle de défaut: en ordre Résist. d'isolem. général: 50 MOhm
Installation exécutée conformément aux schémas: en ordre Etat du matériel électrique: en ordre
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre
Continuité PE et liaison équipotential: en ordre Matériel fixe et mobile: en ordre
Description – appareils : voir les schémas en annexe schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation
Ne sont pas encore placés: ☐ cuisine ☐ salle de bains ☐ chauffage central ☐ compteur de gaz ☐ compteur d'eau ☐ luminaires
Ne sont pas encore raccordés: liaison équipotentielle ☐ principale ☐ supplémentaire
Nombre de tableaux: 2 Nombre de circuits terminaux: 20

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) – les numéros réfèrent aux infractions standardisées

CONCLUSION

L'installation est conforme aux prescriptions mentionnées. L'installation peut rester en service.
L'installation doit être contrôlée au plus tard à la date mentionnée ici dessus, comme prévu par l'art. 271 du RGIE, ainsi qu'avant toute mise en service d'une modification importante ou d'une extension notable, exécutées avant cette date.

Pour le Directeur Technique,

Le contrôleur